





école romande de santé publique



10 ans



Institut de droit de la santé

La collecte de données de santé tend à se banaliser. Un simple smartphone peut se transformer en laboratoire de poche fournissant de nombreuses données sur son utilisateur (rythme cardiaque, pression artérielle, nombre de pas parcourus en une journée, qualité de son sommeil, etc.). De même, des tests génétiques autrefois coûteux et limités à des centres universitaires sont aujourd'hui devenus facilement accessibles à moindres frais. Les progrès technologiques laissent miroiter des bénéfices directs pour le consommateur, patient en puissance ou malade qui s'ignore. Ces nouvelles technologies préfigurent la médecine personnalisée de demain, surtout lorsqu'elles sont combinées avec le dossier patient informatisé qui permet

Au delà de la fascination qu'elles soulèvent et de certains avantages pour la prévention et la prise en charge des pathologies, ces nouvelles technologies répondent-elles à un véritable besoin des patients et de la santé publique ou présentent-elles surtout un intérêt commercial ? Indépendamment des bénéfices potentiels pour la santé des personnes concernées, quels risques sont en jeu en termes de protection des données et de discrimination ? Comment faut-il percevoir le fait que ces données sont souvent gérées par des entreprises ayant leur siège dans des pays qui ne connaissent pas un niveau équivalent de protection de la personne ? Toutes ces questions seront approfondies par des spécialistes lors de cette journée. Il s'agira d'une part de faire un état des lieux des avancées scientifiques et technologiques et, d'autre part, d'analyser leur impact sur la pratique médicale et hospitalière et sur le système de soins. La question centrale sera de déterminer si le cadre juridique actuel est apte à faire face aux défis que présentent ces avancées techniques.



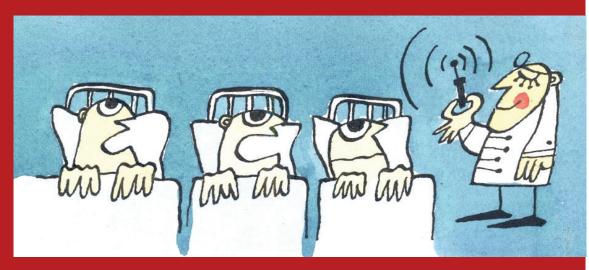
un suivi plus complet et systématique de notre santé.

FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit de la santé Secrétariat Université de Neuchâtel Avenue du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch/ids

22^e Journée de droit de la santé



Nouvelles technologies et santé publique

Jeudi 3 septembre 2015

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

swissuniversities

Nouvelles technologies et santé publique

(comprend repas, pauses et actes) CHF 300.-Stagiaires CHF 100.-08 h 30 Accueil des participants Etudiants (sans repas) CHF 50.-Présidence Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel Délai d'inscription 09 h 00 Ouverture de la journée 15 août 2015 Simona Pekarek Doehler, Vice-rectrice, Université de Neuchâtel Lieu 09 h 10 Les 10 ans de la Swiss School of Public Health (SSPH) Aula des Jeunes-Rives, Espace Agassiz 1, 2000 Neuchâtel Nino Künzli, Directeur de la SSPH+ Renseignements 09 h 20 Les nouveautés de l'année écoulée en droit de la santé Institut de droit de la santé Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032 718 12 80 10 h 00 **Pause** E-mail: messagerie.ids@unine.ch 10 h 25 Nouvelles technologies de l'information : protection de la sphère http://www.unine.ch/ids privée et big data Sébastien Fanti. Avocat. Sion Carte d'inscription 11 h 00 Tests génétiques : entre commercialisation et santé publique A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit Emmanuelle Rial-Sebbag, Chercheur INSERM, Toulouse de la santé, par E-mail, poste ou sur www.publications-droit.ch Nouveaux moyens diagnostics et dossier patient informatisé : 11 h 35 quels impacts sur la pratique médicale et hospitalière? Bertrand Kiefer. Rédacteur en chef. Revue médicale suisse 12 h 10 Repas Je prendrai part à la 22° Journée de droit de la santé du 3 septembre 2015 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé Développement des nouvelles technologies Présidence Anne-Sylvie Dupont, Avocate, Lausanne, chargée d'enseignement, Université **Etudiant/e** (prière de joindre une copie de la carte) de Neuchâtel Je prendrai part au repas: OUI NON 🗌 13 h 45 Les tests génétiques : un progrès pour les personnes handicapées ? Adriano Previtali, Professeur, Université de Fribourg, Président de Pro Infirmis Suisse Nom, Prénom: 14 h 10 Quels choix pour les patients-assurés? Jean-François Steiert, Vice-président de la Fédération suisse des patients, Profession: Conseiller national, membre de la Commission de la santé et sécurité sociale 14 h 35 Se mesurer ou s'écouter ? Gardons la main face au diktat de la Adresse: performance Joy Demeulemeester, Responsable politique de la santé, Fédération romande des consommateurs Code postal et localité: 15 h 00 Quels rôles futurs du dossier patient informatisé? Christian Lovis, Médecin-chef de service, sciences de l'information médicale Tél. professionnel: Fax: (SIMED). HUG. Genève 15 h 25 Table ronde avec la participation de tous les intervenants E-mail: Signature: 16 h 10 Conclusions

Finance d'inscription

Stagiaire